

**Province de Québec
MRC de D'Autray
Municipalité de Saint-Didace**

Procès-verbal de la séance de consultation publique du conseil de la Municipalité de Saint-Didace, tenue à 19 h, le 12 juin 2023, en salle du sous-sol de l'école Germain-Caron située au 490, rue Principale, à Saint-Didace.

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Madame Jocelyne Calvé, mairesse-suppléante
Monsieur Sylvain Bélisle, conseiller au siège #2
Monsieur Jacques Martin, conseiller au siège #5

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 10 sous la présidence de la mairesse-suppléante, Jocelyne Calvé, et en présence de la directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Dufort, qui agit à titre de secrétaire de la séance.

Exposé de la réglementation

La greffière-trésorière présente les projets de règlement

Projet de règlement 396-2023, modifiant le règlement original numéro 063-1989-05, intitulé « *Règlement relatif aux conditions d'obtention des permis de construction* », afin de permettre que la construction d'un bâtiment accessoire s'effectue sur un terrain qui n'est pas adjacent à un chemin conforme si le bâtiment principal a été construit conformément.

Après quoi, les citoyens présents sont invités à faire connaître leurs observations.

Les citoyens dans la salle apprécient cette modification réglementaire. Certaines questions sont posées concernant la liste des chemins privées conformes.

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 25.

Jocelyne Calvé
Mairesse-suppléante

Chantale Dufort
Directrice générale